

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Les quatorze partenaires du consensus sur la réforme du régime forestier rendent public les résultats des six groupes de travail mis sur pied par le ministre Claude Béchard.

Québec, le 6 mai 2009. Les quatorze partenaires du consensus sur la réforme du régime forestier rendent public les résultats des six groupes de travail. Le ministre Claude Béchard nous a demandé de nous concerter, et nous l'avons fait en vue d'établir les bases d'un nouveau régime forestier qui tienne la route.

Ces partenaires sont tous associés directement ou étroitement concernés par le régime forestier. Ils regroupent les deux associations municipales du Québec, le plus grand syndicat de travailleurs du secteur forestier, l'ensemble des industriels de la transformation et de l'aménagement forestier, des représentants de la forêt privée, les transporteurs de bois, les propriétaires d'équipements forestiers, les producteurs de copeaux et deux des plus importants groupes fauniques. Fait également partie du groupe de partenaires la principale institution de recherche du secteur forestier canadien.

Malgré la crise du secteur forestier, ces partenaires ont investi beaucoup de temps pour préparer l'avenir en contribuant à définir avec le gouvernement le contour du prochain régime forestier. Tous les groupes que nous rassemblons désirent un régime forestier qui suscite l'adhésion et la mobilisation de tous les acteurs, tout en permettant aux intervenants d'être compétitifs dans leur marché respectif et de favoriser l'innovation. Nous voulons un régime forestier qui fasse la fierté de tous les québécois.

Le ministre a voulu élargir les consensus aux groupes suivants : soit la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ), l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ), le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le ministère du Travail du Québec et Nature Québec. Ces groupes ont accepté, à la demande du ministre, de travailler avec les quatorze partenaires dans six groupes de travail, en vue d'établir un consensus plus large sur certains sujets bouillants du prochain régime forestier.

Pour ce qui est des quatorze partenaires du consensus initial, ils sont heureux de rendre public le travail réalisé avec les autres groupes, y compris avec les représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) qui ont siégé pendant une période intensive d'un mois. Le ministre a maintenant entre les mains tout ce qu'il faut pour en arriver à une loi consensuelle.

Plusieurs consensus unanimes se sont dégagés de chacun des groupes de travail soit; sur la forêt de proximité, sur les garanties d'approvisionnement, sur la mise en marché des bois, sur les rôles et responsabilités et la gestion intégrée des ressources, sur la forêt privée, et sur la situation des travailleurs. Les principaux consensus ont porté sur:

- La diversification des modes de tenures, notamment par la création de forêts de proximité et de producteurs de ressources;
- La création de nouveaux contrats de sylviculture octroyés directement avec les entreprises sylvicoles;
- Le maintien d'un lien territorial d'éventuelles garanties d'approvisionnement pour les usines;
- Les bases d'un marché du bois compétitif et efficace pour établir le prix du bois;
- Le processus de planification des activités d'aménagement forestier qui permet une plus grande implication des régions et qui assure l'harmonisation des usages dans les territoires fauniques structurés, tout en conservant les responsabilités à l'État;
- La place de la forêt privée dans le régime forestier;
- Le respect des droits des travailleurs.

Chaque groupe participant a démontré beaucoup de bonne foi, même si nous n'avons pas réussi à atteindre l'unanimité sur chacun des sujets. Les partenaires regrettent de ne pas avoir réussi à rallier la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ) et l'Union des producteurs agricoles notamment pour la réalisation d'une étude sur la mise en marché du bois.

Afin de vous simplifier la tâche, vous trouverez le rapport des partenaires sur le site Web du Conseil de l'industrie forestière du Québec :

http://www.cifq.qc.ca/html/francais/industrie/partenaires_du_consensus.php

- 30 -

Sources : Audrey Harvey, responsable des communications
Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)
418-780-1360
audrey@aetsq.qc.ca

Magella Archibald, directeur général
Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec (APMFQ)
418 547-8220
info@apmfq.com

Xavier Robidas, président-directeur général
Association des Producteurs de Copeaux du Québec Inc (APCQ)
418 657-2568
apcq@apcqinc.com

Gaétan Légaré, directeur général
Association nationale des camionneurs artisans inc.
g.legare@ancai.com

Laurence Drouin, conseillère aux communications
Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)
418 657-7916, poste 411
laurence.drouin@cifq.qc.ca

Marc Plourde, président-directeur général
Fédération des pourvoies du Québec (FPQ)
418.877.5191 #229
mplourde@fpq.com

Jocelyn Lessard, directeur général
Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)
418 651 0388
j.lessard@fqcf.coop

Dany Rousseau, directeur des communications
Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
418 651-3343
drousseau@fqm.ca

Jean Laverdière, service des communications
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
514 893 7809
jlaverdiere@ftq.qc.ca

Hervé Deschênes, vice-président
FPInnovations
514 630-4100
Herve.deschenes@fpinnovations.ca

Marc Beaudoin, directeur général
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM)
418 877 1344
marc.beaudoin@resam.org

Marie-Andrée L'Heureux, représentante nationale
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)
514 916 7373
malheureux@scep.ca

François Sormany, directeur des communications
Union des municipalités du Québec (UMQ)
514 282 7700 # 265
fsormany@umq.qc.ca

Pierre Lefebvre vice-président
Zecs-Québec
819 536 7070
pierrelefebvrefqgz@sh.cgocable.ca